



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES AUX ENTREPRISES

(Version mise à jour le 08/02/2026)

1. Identité et coordonnées

Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes est une entreprise individuelle immatriculée sous le numéro de SIRET 920 078 342 00010 et dont le siège social est domicilié 5 rue Simone de Beauvoir – 35135 Chantepie.

2. Objet

Les Conditions Générales de Prestations de Services (CGPS) établies par le prestataire Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes ont pour objet de fournir les informations précontractuelles requises (conformément aux articles L 111-1 et L 111-2 du Code de la consommation) dans le contexte des prestations proposées par Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes.

3. Opposabilité

Le Client s'engage à examiner attentivement les présentes Conditions Générales de Prestations de Services (CGPS) et est encouragé à les imprimer, les télécharger et à en conserver une copie. Le recours aux services proposés implique l'acceptation explicite des présentes CGPS. Par conséquent, le Client reconnaît avoir été pleinement informé de la nature des prestations proposées par Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes et reconnaît que ce dernier était à sa disposition pour le renseigner sur tous les éléments essentiels avant la conclusion d'une prestation.

4. Révision

Il est à noter que les présentes conditions ont été mises à jour dernièrement **le 08/02/2026**. Elles pourront être modifiées à tout moment, notamment pour faire face aux évolutions législatives ou une évolution dans l'activité. En tout état de cause, les conditions applicables sont celles en vigueur au moment où elles sont présentées aux Clients.

5. Validité

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGPS venait à être déclarée nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres dispositions qui demeureront pleinement applicables. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Clients à méconnaître les conditions.

6- Prestations proposées

Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes est une entreprise spécialisée dans la réalisation de soins de confort et d'accompagnements dans une approche holistique.

6.1- Types de prestations

Le prestataire Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes propose 5 types de prestations. L'ensemble de ces prestations se font en présentiel, sur le lieu défini par le Client. Il devra donc fournir



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES AUX ENTREPRISES

un local adapté à ces différentes pratiques. Par ailleurs, le Client devra s'assurer que l'ensemble des personnes présentes sont en accord avec l'objet et l'intention de ces pratiques.

- **Des ateliers découvertes :** Ils prennent la forme d'un voyage au tambour, c'est à dire d'une méditation guidée au son du tambour, à laquelle nous pouvons ajouter une intention de voyage : aller à la rencontre de son animal de Pouvoir Primordial/aller à la rencontre de son allié Sylvestre/aller à la rencontre de soi-même/etc. Au-delà de la thématique du voyage, ces ateliers visent à apporter une détente et un bien être aux participants. Ces ateliers vont durer environ 1h et j'aurai besoin de 45 minutes de préparation en amont dans le lieu.
- **Des cérémonies collectives :** Les cérémonies vont permettre, au-delà de la simple détente, d'aller travailler une problématique commune au groupe qui y participe au travers d'une intention. Cette intention se doit être définie à l'avance et peut prendre plusieurs formes qu'il est possible d'ajuster à vos besoins. Quelques exemples de cérémonies collectives : Se libérer des peurs afin de retrouver calme et sérénité/ S'autoriser à lâcher prise afin de libérer sa charge mentale /Retrouver son essence profonde en se libérant des conditionnements/etc. Ces ateliers vont durer environ 1h30 et j'aurai besoin de 30 minutes de préparation en amont dans le lieu.
- **Des accompagnements d'équipes :** De par mes expériences professionnelles, il m'est possible de proposer des accompagnements d'équipe qui peuvent prendre plusieurs formes :
 - ✓ Favoriser l'expression au sein d'un groupe : en utilisant des techniques comme les cercles de paroles, il est possible de permettre aux individus de venir poser dans un groupe ce qui les anime en profondeur. Cette parole posée et entendue par tous peut être un bon moyen de renforcer des liens professionnels. Groupe de 12 personnes maximum.
 - ✓ Une aide à la résolution de conflits : par une écoute active et intuitive afin de comprendre, au delà des mots, les tensions et les enjeux qui se jouent dans les relations au sein de l'équipe. Groupe de 12 personnes maximum.
 - ✓ Une aide à dépasser des blocages et monter en compétence : à partir de techniques de co-développement, il est possible d'aider les collaborateurs à élargir leurs champs de vision afin de trouver de nouvelles façons de faire et ainsi sortir des schémas répétitifs. Idéalement pour cet axe, il serait bénéfique de mélanger différentes équipes. Groupe de 10 personnes maximum.
 - ✓ Un accompagnement à un management centré sur l'humain : placer l'humain au cœur des priorités de l'entreprise me semble essentiel pour retrouver un équilibre nécessaire à un développement durable et permettre ainsi à cette dernière de monter en compétence. Groupe de 12 personnes maximum.

Les modalités d'accompagnements sont à définir en fonction des objectifs et de la situation de départ.

- **Des accompagnements individuels :** L'objet de ces accompagnements est de permettre à la personne désignée par le Client de prendre du temps pour lui, faire le point global sur sa situation, pouvoir repérer ce qui l'agite, ce qui se répète afin de lui permettre de choisir plus sereinement la direction qu'il souhaite emprunter. Ce cheminement se fera lors d'une succession de rencontres. Il faut compter environ 2h la première séance, entre 1h et 1h30 les suivantes sur un rythme d'une séance par semaine ou par quinzaine. Les séances peuvent se faire dans les locaux du Client, dans un lieu public (café ou autre) ou en visio selon l'espace où ce dernier se sent le plus à l'aise. Cette offre peut s'adapter à la convenance de la personne qui sera accompagnée. Le rythme peut être plus soutenu (2 ou 3 séances par semaine) ou plus étalé (1 séance tous les 15 jours...). Il peut également s'interrompre à tout moment à la demande de la personne accompagnée. Dans ce cas, seul les rendez-vous effectifs seront facturés au Client. Il sera également limité dans le temps (3 mois maximum) afin d'éviter de reproduire des schémas



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES AUX ENTREPRISES

répétitifs. Il sera éventuellement possible de le renouveler une fois mais avec une carence d'au moins 3 mois entre les deux accompagnements et, ce, en fonction de l'évolution de la situation de la personne accompagnée. Quelle que soit la forme de l'accompagnement réalisé, un entretien préalable est proposé à la personne concernée, ainsi qu'un contact de suivi, trois mois après la fin de l'accompagnement. Le prestataire **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** se réserve le droit de refuser un accompagnement ou d'y mettre fin s'il estime ne pas pouvoir apporter un bénéfice à la personne concernée.

- Pour aller encore plus loin, il est possible de conjuguer des cercles de parole avec des cérémonies collectives, comme je le propose aux particuliers dans les ateliers [Cercles et Cérémonie](#). Il s'agira alors de définir ensemble un programme, avec les différentes étapes d'évolution souhaitée pour le groupe concerné. Chaque étape fera alors l'objet d'un temps d'échange avec le groupe afin de permettre d'identifier, sur la thématique aborder, les points fort et les faiblesses. Dans un second temps, nous ferons une cérémonie traditionnelle afin de travailler sur les faiblesses repérées. Il faut compter 3h par thématique abordée et une période d'au minimum 3 semaines entre chaque thématique. Pour être efficiente cette proposition concerne plutôt des petits groupes (10 personnes maximum)

Le prestataire **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** est soumis à une obligation de moyens dans le cadre de la réalisation des prestations. Il ne saurait être tenu pour responsable de la non-atteinte des objectifs fixés ou de toute décision du Client.

Par ailleurs **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** se réserve le droit de refuser toutes prestations s'il estime que ces dernières ne permettent pas de répondre aux attentes du Client ou sont contraires à l'éthique.

Enfin, si le Client finance la prestation, je garanti aux personnes accompagnées un cadre sécurisant afin de leur permettre de se livrer en toute serénité. De ce fait, **tout échange lors des différents ateliers seront confidentiels** et aucun compte rendu ne sera transmis à l'issu de mon intervention. Toutefois si des points de vigilance importants ressortent des échanges, le groupe sera informé d'une possible transmission de ces points au Client.

6.2- Délais de réalisation

Conformément à la réglementation en vigueur, le prestataire **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** s'engage à communiquer au Client un délai de réalisation du service avant la conclusion de la transaction. A ce titre, le prestataire s'engage auprès du Client dans le respect dudit délai. Le Client est informé que tout retard dans la réalisation du service ne peut être imputé au prestataire s'il résulte d'une cause indépendante de sa volonté et constituant un cas de force majeure (Cf article 10 Force majeure).

6.3- Adaptabilité des prestations

Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes s'efforce de maintenir une approche flexible tout en garantissant la qualité des prestations.

Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes reconnaît la nécessité d'ajuster ses prestations pour répondre aux besoins spécifiques de chaque Client.

A ce titre, les Clients peuvent contacter **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** afin de faire part de leurs besoins spécifiques pour procéder éventuellement à certains ajustements.

6.4- Coopération du Client



Emmanuel DENIS

Soins Traditionnels Celtes

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES AUX ENTREPRISES

Le Client s'engage à collaborer de manière active avec **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** et à lui fournir toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation des prestations.

De son côté, le Prestataire s'engage à apporter toute la diligence et tout le soin nécessaire à la bonne exécution des Prestations et à tenir informé le Client des difficultés pouvant survenir lors du déroulement des Prestations.

6.5- Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs des prestations de **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** peuvent varier en fonction :

- Du nombre de participant à la prestation
- De la nature de la prestation.
- Du lieu de la prestation et des modalités de trajets et d'hébergements

De ce fait, en fonction de la nature de la demande, des attentes, du lieu et du nombre de participant, un devis sera proposé au Client.

A ce jour, les tarifs sont exonérés de la TVA ((article 293 B du CGI et frais). Lorsque les taxes et/ou frais s'appliquent, le prestataire les communique au Client.

Un **acompte de 30% du montant total** de la prestation sera demandé au moment de la signature du devis. La facture sera envoyée au Client le jour de la prestation.

Sauf accord contraire des parties, **le solde des factures émises par le prestataire devra être réglées dans un délai de 30 jours** à compter de la date d'émission de la facture. En cas de paiement échelonné, ces dernières interviendront à échéances régulières et seront clairement définies en amont de la prestation.

Il est possible de fractionner le paiement de la prestation en plusieurs fois, à la fréquence négociée entre le Client et **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes**. Toutefois, dans ce cadre, les délais pour les règlements des sommes définies ne pourront dépasser quatre-vingt-dix jours (90) après la date d'émission de la facture.

Les modes de paiement acceptés par **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** sont :

- Les virements bancaires
- Les paiements par chèque

Les informations nécessaires pour les virements bancaires et les paiements par chèque seront communiquées au Client en amont.

En cas de manquement partiel ou total du Client à ses engagements de paiement, **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** se réserve le droit d'exiger le paiement immédiat de l'ensemble des sommes à devoir, conformément à l'article 1344 du Code Civil. Celles-ci devenant immédiatement exigibles quelle que soit leur échéance initialement prévue.

En cas de mise en demeure restée sans effet au bout de 30 jours, le prestataire se réserve expressément le droit de suspendre ou d'annuler le ou les services en cours.



Emmanuel DENIS

Soins Traditionnels Celtes

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES AUX ENTREPRISES

7- Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un droit de rétractation d'une durée de 14 jours pour se rétracter avant l'exécution de la prestation.

Le Client peut exercer son droit de rétractation en le notifiant à **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** par mail ou par courrier postal. Un courrier type de rétractation tel que prévu par l'article R221-1 du Code de la consommation est mis à sa disposition.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai spécifié, le Client sera remboursé de tous les paiements éventuels effectués, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours à compter de la réception de la notification de rétractation. Le remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord express de celui-ci pour un moyen différent. Il est à noter, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, que le Client ne peut se prévaloir du droit de rétractation lorsque la prestation de service a été entièrement exécutée avant la fin dudit délai, avec la reconnaissance et l'accord préalable express de ce dernier qu'il perdra son droit de rétractation une fois la prestation pleinement exécutée. **Toute prise de rendez-vous pour effectuer la prestation avant la fin de la période de rétractation est considérée comme l'accord express du Client pour la perte de son droit de rétractation.**

8- Confidentialité

Pendant la période de fourniture des Services, chaque partie peut être amenée à accéder à des informations, documents et/ou données confidentiels concernant l'autre partie. En conséquence, chaque partie s'engage à maintenir la confidentialité stricte de toutes les informations, documents et/ou données confidentiels liés à l'activité de l'autre partie, ainsi que toute information obtenue dans le cadre de l'exécution des services.

9- Assurance Responsabilité Professionnelle

Le prestataire atteste avoir souscrit une assurance responsabilité professionnelle auprès d'une compagnie d'assurances, dont les coordonnées complètes sont les suivantes :

HISCOX

12, quai des Queyries

CS 41177 – 33 072 Bordeaux

Tel : 01 53 21 82 82

support@orus.eu

La couverture géographique de la présente assurance responsabilité professionnelle s'étend dans le Monde Entier, hors USA/ Canada.

10- Force majeure

Les parties reconnaissent que des circonstances indépendantes de leur volonté peuvent entraver l'exécution des présentes conditions. Afin de protéger les deux parties, cette clause vise à définir les conséquences en cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code Civil.

Sont considérées comme des cas de force majeure toutes circonstances imprévisibles et indépendantes de la volonté des parties, telles qu'elles sont définies par la jurisprudence des cours et des tribunaux (mais



Emmanuel DENIS

Soins Traditionnels Celtes

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES AUX ENTREPRISES

sans s'y limiter).

En cas d'événement lié à un cas de force majeure, la partie affectée s'engage à informer rapidement l'autre partie par tous moyens des circonstances et de l'impact prévu sur l'exécution de la prestation. En outre, cette dernière devra prouver qu'il existe un rapport direct entre le cas de force majeur et le non-accomplissement des conditions.

En cas de force majeure avérée, la partie affectée ne pourra voir sa responsabilité engagée en raison de la non-exécution des conditions, et ne sera tenu responsable des dommages ou pertes découlant de cette non-exécution.

L'exécution des conditions reprendra son cours normal dès que l'événement constitutif de force majeure aura cessé.

Cependant, en cas de persistance de l'événement au-delà d'un délai d'un mois (1) à compter de sa date de survenance, l'exécution des conditions est résolue de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

II- Protection des données à caractère personnelles

Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes s'engage à respecter la réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel.

Les Clients sont informés qu'ils disposent de droits (droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de portabilité, ...) s'agissant des traitements des données les concernant.

Ces droits peuvent être exercés :

- Par courrier électronique à l'adresse : info@edenis-soinsceltes.fr
- Par courrier postal adressé à : Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes – 5 rue Simone de Beauvoir – 35135 Chantepie

Afin d'obtenir de plus amples informations sur le traitement et la protection des informations personnelles, les personnes concernées sont invitées à consulter [la Politique de Confidentialité](#) de Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes.

12- Propriété intellectuelle

Le Client reconnaît les droits de propriété intellectuelle du prestataire Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes sur sa dénomination et les éléments composant son identité ainsi que sur son site web, ses éléments, et les contenus y afférant (chartes graphiques, onglets, fonctionnalités, marques, images, logos, illustrations, photos, textes, etc).

Par ailleurs, le Client reconnaît expressément les droits de propriété intellectuelle du prestataire Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes sur tous les supports de travail et de communication qu'il peut être amené à partager dans le cadre de la réalisation de la prestation.

En ce sens, le Client est informé et averti à ne pas contester ces droits sous quelque forme que ce soit.

Ces différents éléments sont la propriété intellectuelle exclusive du prestataire Emmanuel DENIS –



Emmanuel DENIS

Soins Traditionnels Celtes

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES AUX ENTREPRISES

Soins Traditionnels Celtes et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans autorisation expresse de ce dernier sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, du site et de son contenu, ou des éléments composant son image de marque, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse du prestataire **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

13- Règlement des litiges

13.1- Réclamation

En cas de différend entre le prestataire **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** et l'un de ses Clients, ce dernier doit lui adresser une réclamation par écrit.

En cas de différend entre les parties au sujet de l'interprétation ou de l'exécution des conditions, le Client devra notifier le Prestataire et formuler ses griefs, réserves et les justificatifs pertinents le cas échéant, dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la date où il en a connaissance. Le prestataire dispose alors de deux (2) semaines pour effectuer un retour par écrit en vue de parvenir à un règlement amiable de la situation.

13.2- Règlement à l'amiable

Conformément aux articles L 611-1 à L 612-1 et R 612-1 à R 616-2 du Code de la Consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel, dès lors que le litige lié à la consommation n'a pu être réglé amiablement et directement avec le professionnel.

A cet effet, **Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes** garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation de la consommation désigné est **La Société Médiation Professionnelle** qui peut être saisie :

Soit par courrier postal à l'adresse suivante : Société Médiation Professionnelle - Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

Soit par voie électronique en remplissant le **formulaire dédié sur le site de la SMP** :

<http://www.mediateur-consommation-smp.fr>

13.3- Règlement par voie judiciaire

Dans le cas où la Médiation se révélerait être un échec, conformément à l'article R631-3 du Code de la Consommation, le Client peut saisir l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de Procédure Civile, soit la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion de la prestation ou de la survenance du fait dommageable.

Les présentes conditions sont régies par le Droit Français. Dans les cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.